

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Date : 22 octobre 2020 19 h 53
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc : Me'Shel Gulliver Bélanger; Elizabeth Lindsay; Bryan Blom; Media
Objet : Transcription d'interview – Ministre Anand – Power & Politics with Vassy Kapelos
22 octobre 2020

Bonsoir,

Voici l'interview de ce soir de la ministre Anand à CBC.

Merci,

Marc

Programme : Power & Politics with Vassy Kapelos (1 Heure) **DATE:** **22 oct. 2020 17 h** **Heure:** 17 h
Poste : CBC News Network **Réseau :** Canadian Broadcasting Corporation
Ville : Toronto
TITRE : **Interview de la ministre Anita Anand**

| | |
|---|---|
| DAVID COCHRANE (Hôte) | Eh bien, nous commençons de ce côté de la frontière. Suite à une motion des conservateurs qui menaçait de défaire le gouvernement minoritaire, l'opposition en a déposé une nouvelle et les libéraux ont à nouveau enfilé leurs gants. Les conservateurs veulent que le Comité de la santé enquête sur la réponse du gouvernement à la pandémie, mais les libéraux affirment que la demande de documents retarderait les fonctionnaires qui travaillent pour soutenir les Canadiens pendant la pandémie. Nous avons joint la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Anita Anand, à Oakville, en Ontario. Madame la ministre, bienvenue à nouveau dans notre émission. |
| ANITA ANAND (Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement) | Bonjour David. Merci de votre invitation. |
| COCHRANE | Madame la ministre, les conservateurs affirment que cette motion permettrait d'examiner la réponse à la COVID et de tirer les leçons des éventuels faux pas commis au cours de la première vague. N'y a-t-il pas un certain mérite à cet argument? |
| ANAND | Écoutez, je suis tout à fait d'accord avec la nécessité pour tous les membres de la Chambre des communes de travailler ensemble et, dans cette optique, nous avons rendu publics, au cours de l'été, un certain nombre de documents et de contrats relatifs à nos achats d'EPI. Et donc oui, nous avons vraiment besoin de travailler ensemble. |

| | |
|-----------------|--|
| | <p>Le problème que je vois avec cette motion concerne la production de documents très sensibles. Par exemple, nos accords d'achat anticipé de vaccins. Ces contrats ont été obtenus de haute lutte et ils contiennent des informations très sensibles. Je ne veux pas risquer de compromettre ces contrats et les achats auxquels ils donneront lieu, car je crois qu'il s'agit de la santé et la sécurité des Canadiens.</p> |
| COCHRANE | <p>Mais les assistants judiciaires et les personnes qui travaillent à la Chambre des Communes ne sont-ils pas habilités à les contrôler et à expurger les informations critiques pour protéger les intérêts nationaux dans ces cas-là?</p> |
| ANAND | <p>Dans certains cas, David, nous sommes toujours en négociation. Qu'il s'agisse de l'achat de vaccins, d'EPI ou de tests rapides, ces négociations sont toujours en cours et si nous publions tous les documents que les conservateurs demandent, nous allons compromettre nos négociations. Compromettre nos contrats n'est pas dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des Canadiens. C'est là ma préoccupation sous-jacente à l'égard de cette motion. David, j'ai pratiqué le droit des sociétés et j'ai enseigné le droit des sociétés et des valeurs mobilières pendant 22 ans. Je connais les accords de ce type et je suis très préoccupée par la divulgation d'informations qui mettraient en péril nos marchés d'acquisition en ce moment.</p> |
| COCHRANE | <p>Une autre plainte à propos de cette motion, formulée par des membres de votre gouvernement est le délai de 15 jours qu'elle accorde aux fonctionnaires pour remettre le volume de documents qu'ils recherchent. Ce n'est tout simplement pas assez de temps pour le faire de manière réaliste, mais lorsque Patty Hajdu, la ministre de la Santé, a été interrogée aujourd'hui sur ce qu'est un délai réaliste, elle n'a pas voulu se prononcer. Alors je vous pose la question : « Qu'est-ce qu'un délai réaliste pour que votre gouvernement remette ces documents si la Chambre des Communes adoptait cette motion? »</p> |
| ANAND | <p>Merci, j'apprécie la question. Pour moi, ce n'est pas une question de temps. Nous sommes au milieu d'une deuxième vague, David. Nos achats sont toujours en cours. Nous devons nous assurer que ces contrats continueront à nous pourvoir, que les entreprises et les fournisseurs avec lesquels nous parlons continueront à travailler pour nous. Si nous allons de l'avant et que nous publions des informations, cela perturbera nos relations avec les fournisseurs. Et ce n'est pas seulement moi, en tant que ministre, qui le dit. Le président de l'Association des fabricants de pièces automobiles a déclaré aujourd'hui : « Les entreprises de tout le pays ont tout laissé tomber pour contribuer à sauver des vies en fabriquant des produits essentiels pour chaque gouvernement au Canada. À chaque crise politique, nous avons tous travaillé ensemble ». En d'autres termes, il s'agit d'un effort pancanadien auquel nous devons tous contribuer et je suis très préoccupée par la divulgation de ces documents, des contrats de vaccins, des contrats d'EPI, des courriels et autres, car nous allons saper ces relations et c'est très, très...</p> |
| COCHRANE | <p>Mais la motion précise que vous pouvez expurger ces documents pour ces questions de sécurité, de sécurité nationale, et il est certain que l'achat de vaccins et d'équipements médicaux nécessaires relève de la sécurité nationale, car c'est l'exception que vous avez déjà appliquée à la divulgation de documents. Cette préoccupation que vous soulevez n'est-elle donc pas couverte par les termes mêmes de la motion?</p> |

| | |
|------------------------|---|
| <p>ANAND</p> | <p>En fait, à la lecture de la motion, David, l'exemption pour raisons de sécurité nationale telle qu'elle est formulée ne s'applique qu'aux documents relatifs à la Force spéciale de vaccination. Je ne suis donc pas certaine qu'elle permettrait effectivement de masquer certaines informations de manière générale. Mais je continue à examiner cette motion et, comme je l'ai dit, j'ai l'intention de travailler avec tous les groupes de cette Assemblée. En tant que gouvernement, nous recherchons la collaboration tous les partis de l'Assemblée. C'est pourquoi, lorsque la commission OGGO a demandé de la documentation, nous l'avons fournie et nous mettons continuellement à jour les détails de nos contrats sur notre site web. Et nous continuerons à rendre les informations publiques dès qu'il ne sera pas trop délicat de le faire. C'est notre engagement en matière de transparence et de responsabilité et c'est mon engagement en tant que ministre envers la population du Canada.</p> |
| <p>COCHRANE</p> | <p>Je comprends que les négociations sur ce genre de questions se font le plus souvent par l'intermédiaire du bureau des leaders parlementaires, mais M. Rodrigues n'était pas disponible pour nous parler aujourd'hui. Je me demande donc si vous êtes au courant de négociations ou de contre-proposition des libéraux aux conservateurs sur la modification de cette motion pour répondre à vos préoccupations ou si vous allez simplement essayer de la combattre et de la bloquer lorsqu'elle sera mise aux voix lundi.</p> |
| <p>ANAND</p> | <p>Je crois qu'au cours de la dernière heure, le leader parlementaire a proposé un libellé supplémentaire pour la motion, ce qui traduit notre volonté et notre préoccupation de travailler ensemble pour la santé et la sécurité des Canadiens. Et je pense que tout le monde à la Chambre des communes partage cette préoccupation. Nous sommes encore en pleine pandémie et nous devons nous rendre de l'autre côté ensemble.</p> |
| <p>COCHRANE</p> | <p>Alors, est-ce que ça signifie que vous seriez prêt à appuyer cette motion si vous pouvez obtenir quelques changements comme ceux proposés par votre leader parlementaire ?</p> |
| <p>ANAND</p> | <p>Eh bien, je dois l'examiner en profondeur, mais je dirai qu'elle est très large et que je ne suis pas sûre à 100 % de ce que le leader parlementaire propose actuellement. Je vais donc la reprendre et faire mes commentaires, mais je dirai qu'en tant que ministre des marchés publics, notre documentation, nos contrats, nos négociations sont au centre de mes préoccupations et ce sont ces préoccupations que je soulèverai lorsque je m'adresserai à tous les partis de l'Assemblée.</p> |
| <p>COCHRANE</p> | <p>Si cette législation représente vraiment une telle menace pour l'approvisionnement en vaccins et les autres contrats médicaux nécessaires dont vous parlez, pourquoi ne s'agit-il pas d'un vote de confiance? Votre gouvernement a déclaré aujourd'hui que vous n'en feriez pas un vote de confiance, mais s'il s'agit vraiment d'une menace pour la lutte à la pandémie et votre capacité d'obtenir les médicaments et les traitements dont le pays a besoin, pourquoi ne pas en faire un vote de confiance ?</p> |
| <p>ANAND</p> | <p>Eh bien David, je pense que nous avons tous foi et espoir que ce gouvernement sera un gouvernement dans lequel les autres parties se retrouveront autour de la table et concluront un accord d'une manière ou d'une autre, pour ne pas avoir à emprunter cette voie,</p> |

| | |
|-----------------|--|
| | comme l'a dit le premier ministre et je suis d'accord avec lui. Ce n'est pas le moment de tenir des élections. Nous devons collaborer et c'est exactement ce que nous comptons faire jour après jour. |
| COCHRANE | Mais vos conversations avec le cabinet du ministre de la Santé vous ont-elles permis de savoir s'il existe une volonté de changer le texte pour tenir compte de certaines de ces préoccupations? |
| ANAND | Mon objectif aujourd'hui et chaque jour est de m'assurer que nos approvisionnements arrivent au Canada. Nous avons maintenant acheté plus de 2 milliards d'articles d'EPI, nous avons acheté 282 doses de vaccins pour les Canadiens et nous avons des tests rapides qui arrivent chaque jour et chaque semaine. C'était mon objectif et cela va continuer à l'être, car nous avons besoin de ces produits pour aider les Canadiens. |
| COCHRANE | Voilà. Madame la ministre Anand, merci infiniment pour le temps que vous nous avez consacré. |
| ANAND | Merci à vous David. Prenez soin de vous. |

-30-

JOURNALISTE : David Cochrane

Durée : 8:40

Province : Ontario

ID DUREGISTRE DE MÉDIAS : 20201022T-0066 **Mots** : 1400

Portée : Nationale

Le matériel est protégé par le droit d'auteur et peut être utilisé uniquement à des fins d'examen, d'analyse ou de recherche interne. J&A Media Services • 94 promenade Laird • Bureau 200 • Toronto • Ontario M4G 3V2